(Thronique Jocale ROUBAIX

Attitude étrange. — Les manifestations qui ont marqué les soirées des 26 et 27 juin ne riment absolument à rien.

absolument à rien.

L'enquête sur le projet de sectionnement municipal a duré huit jours: partisans et adversaires ont donc eu tout le temps nécessaire pour présenter leurs observations. Il était loisible à œux qui voient d'un mauvais ceil la meeure électorale, de se rendre en foule à la Mairie et de couvrir de signatures les listes de protestations.

Les mécontents n'ont point agi ainsi. Pourquoi? C'étsit leur droit cependant, et en faisant une manifestation de ce genre, ils eussent été d'accord avec le bon seus et la raison.

avec le bon seus et la raison.

Mais les collectivistes roubaisiens, brouillés depuis longtemps avec ces deux choses-là, ont voulu
rester fidèles à leurs traditions d'agitation et de

rester hoses a leurs trantions degitation et de violences.

Aller mettre une signature sur un registre était une démarche régulière, qui avait un sens, mais combien trop paisible pour nos bruyants révolutionnaires. Mieux valait cent fois une démonstrations « populaires » comme savent en organiser les meneurs du parti, avec corlège, chants, cris, tapage, coups, rixes, blessés, etc.

Les manifestants savaient d'ailleurs, — on le teur avait dit au Théâtre Couvreur, — que la police « se tiendrait bien ». En effet, elle s'est admirablement tenue... à distance, la police, accompagnant, nous pourrions écrire protégeant les bandes nombreuses qui vociféraient sous les fenétres des habitants surpris : vive la Commune! vive la Révolution !

vive la Révolution l

Les agents obéissaient certainement à des ordres
recus et ils ne doivent pas être rendus responsables
de ces faits scandaleux.

Si on n'avait pas toléré les premières manifestations tumultueuses que rien n'expliquait, et qui
étnient à la fois une infraction à la loi et à un
règlement de police, nous n'aurions pas eu à mentionner hier plusieurs scènes regrettables; des énergumènes n'auraient point, par exemple, à moitié
assoumé un citoyen, sur la Grand'Place, parce
qu'il criait : Vive la Patrie ! Ou n'aurait pas violé
un domicile et tenté d'entrer de force dans une
maison particulière....

un domicile et tente d'entrer de lorce dans dus maison particulière.... Nous avons assisté, hier, à un spectacle qui rap-pelle les plus tristes heures des dernières périodes électorales. Est-ce que pour prendre des mesures, on attend qu'une nouvelle victime soit fraptée? LOUIS ROBICHEZ.

Mariage. — M. Georges Dillon Kavanagh, beau-frère de notre confrère M. Emille Ferré, rédacteur en chef de l'Ecto du Nord, a épousé mardi a Dinard (Hie-et-Vilaine). MHe Marguerite Bara, fille de M. Bara, capitaine au long

M. Dillon Kavanagh est attaché, pour les voyages d'Amérique, à la maison Auguste Wattinue, de Roubaix.

Le jury d'examen de l'Ecole de Commerce.

Notre concitoyen, M. Dorion, traducteur-juré, vient d'être appelé, par M. le ministre du commerce, à faire partie du jury de l'examen de sortie de l'Ecole supérieure de Commerce de Lille. M. Dorion est en outre chargé des interregations sur l'esnamol.

es interrogations sur l'espagnol. Comité Justice-Egalité. — Jeudi 29 juin, le mité Justice-Egalité se réunira à 8 heures, en son local

habituel.

Les affaires de la « Paix ». — Mercredi est venue devant le tribunal de commerce la demande faite par les anciens administrateurs de la Paix et tendant à faire déclarer nulle la décision prise à l'assemblée générale du 4 septembre 4898, en ce qui concerne l'adoption de nouveux statis.

décharer name.

4 septembre 1898, en ce qui concerne range.

veaux statuts.

Comme nos lecteurs le verront plus loin, dans la chronique des tribunaux, la cause a été mise en délibéré.

Une excursion scolaire. — L'Association anicale des anciens élèves do l'écote du boulevard d'Haituin, organise pour le d'huanche 9 juillet une excursion scolaire.

1 Pending.

ganise pour le d'hianche y juillet une excursion scora-au mont de l'Enclus.

La commission rappelle à ceux des membres qui n'au-raient pas encera donné leur adhésion, qu'ils pourront se faire inscrire au siège de l'Association le dimanche 2 juillet, à 41 heures du matin.

Le metilleur, le plus pur, le plus fin de tous les heurres est le beurre d'Oostcamp, rue du Bois, 43, et dépôts succursales.

Le kil. 3.20-

Le kil. 3.20. eurre salé, en pots, conservation garantie, 2.75 le kil Téléphone. On porte à domicile. 5023 Hem. - Mariage. - Il y a quelques jours, a été célé-bré le mariage de M. Charles Leclereq, d'Ilem, et de Mile Mathille Salembier, fille de M. Louis Salembier, brasseur à

Lille.
La céremonie a cu lieu à Saint-Pierre-Saint-Paul et le ma-riage a été béni par M. le chanoine Valin.
M. l'abbe A. Salembier a célébré la messe, MM. les chanoines Carton, Dieu et L. Salembier occupalent les stalles avec le clergé de la paroisse.
Une assistance nombreuse remplissait l'église et témet

uns noveregon.
Un accident de voiture. — Mercredi seir, vers sept heures, le fils de M. Rasson-Duchange, du houlevard de Paris, se promenait en boggy, accompagné de son do-postisme.

nestique.

Arrivé en haut du boulevard de Paris le cheval, pris de peur, s'affola et descendit le boulevard à nne vitesse vertigineuse sans que les efforts des deux personnes, qui se trouvaient dans la voiture, pussent l'arrêter.

L'animal s'dança dans la rue du Moulin et bientôt épnisé, vint s'abattre près du jardin de M. Vonzelle. M. Rasson et son domestique furent projetés de la voiture sur le pavé à plus de dix mètres.

M. Rasson porte une légère blessure à la lèvre, et son cocher n'a reçu qu'une plaie sans gravité au cou. Le cheval ne porte aucune blessure apparente, mais la voiture a c'té réduité en miettes.

Cet accident, qui s'est produit à la sortie des usines, avait causé un rassemblement considérable.

... Quand on me demande le secret de la gué-

asé un rassemblement considérable. Quand on me demande le secret de la guérison de mes terribles maux d'estomac et de mes mi-graines, je réponds: Les Pilules du Dr Somer! F. L. à P. graines, je réponds: Les Pitules du Dr Somer: P. L. a... (No 211). Dépôt: Phie Boyaval, 108, rue de Lanney, Ronhaix. 40632

Œufs garantis frais, rue du Bois, 13. LETTRES D'OBIT (beau papier anglais grand leuil). — Imprimerie A. Reboux, 71, Grande-Rue,

Les lettres de déces 0.25 cent. en plus au cent. TOURCOING

tes annonces pour le Jounnal, ne noubaix sont reques à Tourcoing: au bureau du journal, 78, rue Nationale, 4 la librairie Watteeuw, 39, rue Saint Jaeques.

A propos de « La Balayouse ». — Le service de la voirre a fait l'acquisition, il y a quelque temps déjà, d'une balayouse mecanique qui rend des services, c'est acontestable.

ncontestable.

Mais encore faut-il que les nuages de poussière que fatalement elle soulève n'incommodent pas les habitants. C'est cependant ce qui s'est produit, mardi matin, place Charles-Roussel. Il a fallu fermer hermétiquement portes et fenètres pour n'être pas envahi par le tourbillon poussièreux que l'appareit occasionnait.

De là des plantes très justifiées d'ailleurs. Il nous suffira, nous en sommes persoadé, de signaler le fait au service de la voirie pour qu'il ramèdie à cet inconvénient en recommandant d'arroser au préalable.

La grève du peignage de MM, Malard. — La journée de mercredi n'a amené aucun changement dans

la situation. Aucune délégation no s'est présentée à la fabrique, il n'y a donc pas eu d'entrevue.

Nous croyons même savoir que les grévistes sont décidés an plus envoyer de délégations.

Le motif de la gréve somble devoir être maintenant attribué a la reprise du travail par l'un des grévistes.

Ses camarades en veulent l'exclusion.

medical and the state of the state of CORVOIS FUNEBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DUHAMEL-VEIGHOTE, qui, par oubli, n'avraient pas reçu de lettre de faire-part du decès de Dame Valérie-Justime Verghote. épouse de Monsienr Henri Buhamel, décedée à Wattrelos, le 37 juin 1899, dans sa 85e annee, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Rgilles, sont prièse de considerer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solenneit, qui auront fieu le jesdi 20 courant, à 8 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Wattrelos. L'assemblée à la maison mortuaire, à 3 h. aj, rue Carnot, 7, prés le point du Laboureur.

Les amis et connaissances de la famille CORBEAU-MEURIS,

pont du Laboureur.

Les amis et connaissances de la famille CORBEAU-MEURIS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dume Marie-Josèphe Meuris, décédée à Roubaix, le 28 juin 1894, dans as 36 e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés deconsidèrer le present avis comme on tenant lièue et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Soleanels, qui aurent lièu le vendreil 30 courant, à 9 heures, en l'église du Trés-Saint-Rédempetent, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeud? 39, à 5 heures, en Lassemblée à la maison mortuaire, angle des rues Monge et de la Balance, à 8 h. 34.

LA PETITE FEUILLE GATHOLIQUE
La Petite Feuille Catholisme and distribute matrix chaque semaine, dans toutes les maisons de la ville de Rou-baix.

dans cette distribution sont priées d'en informer par écrit le gérant M. I. Duquenne, 74. Grande-Rue.

L'affaire de la Citadelle de Lille

GRAVES INCULPATIONS ous avons raconte hier les faits graves qui se sont s à la Citadelle de Lille. Voici de nouveaux et plus

Nous avons raconté hier les faits graves qui se sont produits à la Citadelle de Lille. Voici de nouveaux et plus complets détails:

De graves soupçons pèsent sur un nommé 1. dont nous nous avons signale l'arrestation, mais nous ne voulous pas devoiler son nom, avant que les preuves ne soient précises. Nous continuerons a le désigner sur l'initale 1.

Les vois ont été très fréquents et, si l'on pouvait en additionner le total, on arriverait à un chiffre considérable. Comestibles, liqueurs, tabac, limbres, argent, tout cela disparaissait comme par enchantement, et ces médits redoubles dénotent une main habite et exercée.

Le jour de l'arrestation, on a trouvé le butin prêt à la cantine du ter d'artillerie. Il y avait un jambon et quelques bouteilles placées à portée de la main, et ces victuailles auraitent disparu aussi lestement que les autres, si le voleur n'avait pas été arrêté dans ses opérations.

Neus avons dit également hier qu'un aetilleur avait été arrêté, mais les charges qui pesent sur lui paraissent beaucoup moins consistantes que ceiles qui accablent J.

Il aurait été, d'après les on dit, trouvé bloit dans la chambre d'un sous-officier et il aurait donné, comme explication de sa présence anormale dans ce fleu à cette heure, qu'il s'était hattu dans sa chambre avec un de ses camarades et qu'il n'osait pas y retourne.

Quant à 1.... il est, paraît il, soupçonné depuis quelque temps. Il avait été vu à différentes heures de la moit, rédant dans les parties de la citadelle où sa présence n'était pas explicable.

Dans la moit de dimanche, étant de garde au poste de police de la Citadelle, J... s'est absenté, mais le chef de poste le fit suivre et peu après il était arrêté sous l'inculpation d'abandon de poste.

Inc perquisition a été faite au domicile d'une jeune fille avec qui J... anterétant des relations suivies. On a retrouvé des réusenents militaires aite à la caserne dans le paquetage de J... a armené des découvertes importantes. On a retrouvé des fausses clefs, des passe partout et une longue corde

La découverte de ces objets ne fait que conurmer les soup-çons au sujet des vols commis aux cantines ainsi que de ceux innombrables qui avaient été constatés, depuis un certain temps et consistant en argent. Ces derniers vols out été commis soit à Lille, soit à Bor-chain sur la route de sissonne, soit à Guise chez des notai-res. On sait que les troupes passeut par ces villes pour se rendre au camp de Sissonne, et qu'elles y logent chez les habitants.

abitants. Cette coincidence de vols commis a chaque passage du 43c t ouvrir l'œil à l'autorité militaire, dès que J. entété arrêté L'instruction à la fois civile et militaire se poursuit avec la bus grands célisité.

L'instruction à la fois civile et militaire se poursuit avec la plus grande célérité.

J... avait d'abord été mis dans la prison commune avec quelques soldats punis disciplinairement. On dit qu'il a offert mille france à deux prisonniers, s'ils voullaient l'aider à s'échapper et qu'ils ont refusé.
Il est maintenant seul en cellule, il est complètement au secret et ne peut communiquer avec personne. Dans la crainte qu'il n'attente à ses jours, on lui a retiré tout ce qui pourrait lui servir d'armes.

PROSPECTUS, CIRCULAIRES, à prix réduits. — Prospectus depuis quarante centimes le mille. Imprimerie Alpand Reboux, Roubaix. 49637

TRIBUNAUX

Tribunal de Commerce de Roubaix. — Audience du 28 juin 1899. — Présidence de M. Lenonone. — Les Nouvelles apparentes de M. Lenonone. — Les Nouvelles apparentes de la décision prise à l'assemblée pénérale du 4 septembre 1898, en ce qui concerne l'adoption de nouveaux statuts. — Elle tend ac eque le tribunal dise que les statuts consignés dans l'acte de Me Duchange du 22 décembre 1889 sont seuls en vigueur et que le conseil d'administration devra s'y conformer sur tous les points et que tous actes contraires sont nuls et de nui effet. Cette demande a touché comme défenseurs les membres du conseil d'administration actuel. Elle émane des sieurs Lobel, Decenne, becaren, Trielmans, Debu, Gremers, Staeland, Santiers, Maussal, Vanhessen et beclereq.

bel, beronne, Becraen, Trichmans, Behu, Gremers, Staeland, Santiers, Muussal, Vanhessen et Declereq.

Ils exposent:

• Qu'aux termes de l'article 58 des statuts de la société à La Paix (acte Buchange, 22 décembre 1889), les statuts à peuvent être modifiés. Toute demande de modifications à doit être signée d'au moins vingt membres et transmise au sonseil d'administration qui la transmettra au Comité de garantie, lequel est chargé d'accueillir ou de repousear la demande; au cas où la demande; au cas où la demande qu'au pour de l'assemblie la plus proche et le Comité de garantie déposerait un rapport sur les modifications proposées.

En convoquant une assemblée générale extraordinaire pour le se septembre 1898, la commission de contrôle n'a pas coblevate de la commande de l'avis au comité de garantie.

L'assemblée demandé l'avis au comité de garantie.

L'examen préalable par le comité de garantie.

L'examen préalable par les comité de garantie.

L'assemblée générale du 4 septembre 1898 ne pouvait s'affranchir d'une obligation dont l'execution ne présentait au une difficulté.

En adoptant de nouveaux statuts sans que le comité de

sent nul. Les demandeurs déclarent agir en leur qualité de membres a comité de garantie. Les défendeurs, qui représentent le conseil d'administra-ion, reconnaissent la matérialité des faits invoqués par l'assi-parties.

tion, reconnaissent la matérialité des faits invoques par l'assignation.

Bis font observer que MM. Carpentier, Bovi, Derzelle, Decœek, Lefebvre et Verbrouek sont intervenus dans l'instance
prétendant, cux aussi, faire partie du comité de garantie.

Les défendeurs, pour eux, estiment que, sans qui soit besoin dechercher à reconnaître la composition actuelle du comité
de garantie, que l'assemblée du 4 septembre avait pouvoir de
moditier les statuts sans avoir besoin de consuiter le conité
de garantie, et cela à raison de l'organisation de la société
La Paix et des dispositions de loi de 1867 sur les sociétés.

Ils s'expliquent ainsi:
Aux termes des statuts de la société coopérative La Paix,
la société est administrée par trois rouges distincts: Comité de garantie, conseil d'administration et commission de
contrôle.

contrôle.

Le conseil d'administration et la commission de contrôle ont les attributions données par la loi au conseil d'administration et à la commission de surveillance.

A côté de ces deux administrations fonctionne un comité de garantie qui semble être un comité d'appel des discussions prises par le conseil d'administration, par la commission de contrôle ou par l'assemblée générale.

Ce comité se compose des quinze premiers membres inscrits fondateurs de la société, élus 4 vie et pourvoyant euxmêmes à leur remplacement en cas de décès, démission ou exclusion.

xclusion. Les attributions du comité appartiennent d'après la loi antôt au conseil d'administration, tantôt à l'assemblée géné-

tantót au conseil d'administration, tantot à l'assemblée gene-rale.

En effet, le comité de garantie statue sur les admissions (Art. 5) à la disposition d'une partie des épargnes (Art. 86), peut convoquer l'assemblée générale extraordinaire des ac-tionnaires (Art. 39), promonce sur les eas d'exclusion des ac-cictaires (Art. 49).

Ces fonctions appartiennent d'après la loi au Conseil d'ad-ministration; à ce point de vue le Comité de garantie peut être considéré comme une fraction du Conseil d'administra tion.

Le Comité de garantie a droit en outre d'opposer son veta au vote de l'assemblée générale des actionnaires, soft en acceptant la nomination de certains administrateurs (art. 44), soit en s'opposant à la nomination des membres de la commission de controle (article 34), soit en demandant l'examen préalable de toute modification aux statuts (art. 58.) Ceel fixé, en principe les parties ont le droit, il est vrai, d'insérre dans le pacte social, toutes les clauses que bon leur semble, mais il faut que ces clauses n'aient rierf de contraire d'iordre public. — Si certaines dispositions doivent être contaires d'iordre public, est dispositions doivent être contaires — Or, pour ce motif, la Comité de garantie n'a aucune existence légale. En effet:

1 Les sociétés anonymes doivent, d'ordre public, être administrées par des manutataires nommés par l'assemblée générale des actionnaires à temps, révocables, salariés ou gratuits, pris parmi les associés (art. 22 de la loi du 26 juillet 1867.)
Or le comité de garantie se composerait actuellement de

tuits, pris parmi les associés (art. 22 de la loi du 26 juillet 1867.)
Or le comité de garantie se composerait actuellement de quatre fondateurs et de sept membres étus par le comité de garantie lui-même; l'ordre public est violé.

2º Dans tout pacte social les parties peuvent diviser les pouvoirs entre des commissions mais les statuts ne peuvent modifier les droits appartenant à l'assemblée générale des actionnaires. Cette interdiction découle de l'esprit de la loi de permettre comme dans l'espéce à ouze actionnaires de tenir en échec le vote énis par une assemblée générale dans une société se composant de 4,000 membres environ.
Conclusion trice par les défendeurs : le Comité de garantie n'a pas d'existence légale el les statuts de la Paiz étalont susceptibles de modifications sans qu'on ett beson d'avoir recours à l'avis préalable duit comité.
Intervénant alors becock ce étales qui déclarent être Intervénant alors becock ce étales société de Paiz. Bis n'ont jumais démissionné. Ils n'ont jamais cessé leurs fonctions. Dès lors pour agér au nom du conité de garantie flaudrait au moins que celul ci att été régulièrement convoquées ni consultés.

Pailleurs un certain nombre de ceux qui se Joignent à

qué et consulté. De les intervenance a ou grant se joignant à voqués ni consultés.

D'ailleurs un certain nombre de ceux qui se joignant à Lobel n'ont pas la qualité par eux invoquée de membres du comité de garantie.

Notamment Trielmans, Gerniers, Stéchard, Lauters, Marissal, Vanhessen et Declercq n'en ont jamais fait régulière-

ment partie.

Il y a done lieu disent les intervenants de rejeter l'action des demandeurs et de dire que eux-mêmies seront convoqués à la réunion du Comité de garantie chargé d'examiner l'opportunité de l'action; en conséquence ils demandent au Tribunal de recevoir l'intervention de Decock et consorts.

Dire Lobel et consorts sans qualité pour agir et les débouter de leur demande;

Dire que Decock et consorts sont membres du comité de garantie de la Paix:

Annuler toute décision dudit comité auxquels ils n'ont pas

'dex; décision dudit comité auxquels ils n'ont pas

Annuler toute decision dudit comité auxquels ils n'ont pas été conroqués; decision dudit comité aux dépens. Condannaer Lobel et consorts aux dépens. Subsidiarrement : Renevoyer les parties devant juge pour l'examen des livres de la société et la recherche de la qualité des mettes.

des parties.

A ces intervenants les demandeurs répliquent:

La précention des intervenants est mai foiséé :

1 Farce qui lis n'apportent aucune justification de leur prétenduc qualité.

2 D'ailleurs l'objet du procès est tout différent. — Lobel et
es autres demandeurs principaux procèdent individuellement. Tout membre de la societé peut demander la nullité
d'une délibération.

La demande d'intervention est donc sans objet et doit être
réjetée.

Sur ces explications la cause a été mise en délibéré.

Tribunal correctionnel de Lille. — Audience du mercredi 28 juin. — Présidence de M. Dassonylle, vice président. — Une apraine de Présidence de M. Dassonylle, vice président. — Une apraine de Presse. — M. Jean Montagne, de Tourcoing, poursuit le Journal de Roubaix à l'occasion d'un entréliet paru en « faits divers » dans le numéro du 41 juin dernie., et dans lequel en reproduit d'une façon inexacte selon lui, un arrêt de cassation renda sur pourvoi de son adversaire, M. Deroy contre un arrêt de la Cour d'appel de Parts. li estime que cet entrelite! lui cause un grave prégidice et réclame l'inscrition du jugement à intervenir dans le Journal de Roubaix et une indemnité de 40,000 francs à titre de dommanges intéréts.

Johnstoff et l'account et de de l'account et de dominages intérêts.

Après plaidoirie de M* L. Gulchard pour le plaignant et de M* Boyer-Chamard pour le Journal de Roubaix, le Tribunal a mis l'affaire en délibéré; le jugement sera rendu mercredi

a mis l'affaire en délibéré; le jugement sera rendu mercredi prochain.

La raaure. — L'audience de mercredi était bien terne; rien qu'une série de fraudeurs, des gamins pour la plupart, qui ont dédité tour à tour devant le Tribunal correctionnel. Voir les résultats:

Jules Rétur, 45 ans. bàcleur à Roubaix, rue de Condé, cour ryroman, 43, est un mauvais sujet, très mai noté, arrêté le 49 juin à Wattrelos, plaine de Castel, porteur de 5 kilos de 19 juin à Wattrelos, plaine de Castel, porteur de 5 kilos de café de provenance étrangère, il est envoyé dans une malson de correction jusqu'à l'âge de 48 ans 412 et condamné, en outre, à 500 fr. d'amende.

— Deux illicties, Zoé Delreux, 43 ans, coursière à Roubaix, rue bampierre, cité Jonville, el Célina Holmar, 16 ans 412 bàcleuse à Wattrelos, ont importé 5 kil. de café, le 45 juin, sentier Delbart, à Wattrelos: la première, est remise à ses parents; la seconde, Célina Holmar, ayant plus de 46 ans, est condamnée à 6 jeurs de prison avec sursis et 500 fr. d'amende.

— Sonbie Dewaele, 40 ans, rue de la Barbe-d'Or à Roubaix.

Sophie Dewaele, 10 ans, rue de la Barbe-d'Or à Rou

d'amende.

— Sophie Dewaele, 40 ans, rue de la Barbe-d'Or à Roubaix, qui portait 41 paquets de café torréfié dans son panier, au pave do Crétinier, à Wattrelos, le 18 mai, est remis 2 ses parents et condamne cependant à 500 fr. d'amende.

— Il en est de même de deux gamins de 44 ans, Henri Mess, demeurant rue Jacquart. À ROUBAIX, et Emile Gaeremynek, rue de Tourcoing, ett St.Louis; ils avaient sur eux 4 kil. 500 d'allumetine belges aton. Au cours de l'instruction les jeanes e pacotilleurs » ont déclaré qu'ils fraudaient pour le compte d'un sieur Richer Desurmont, dit Dubus, un jeune homme qui demeure à Roubaix, rue Jean Bart.

Cet individu est déjà noté comne un maître fraudeur émérite; il a d'ailteurs par lui-même encouru de nombreuses condamnations pour contrebande, une, notamment, à 6 mois de prison et 4 élui fraues d'amende.

M. le juge d'instruction a implique Desurmont Dans les poursuites; le Tribunal a condamne ce maître fraudeur à deux mois d'emprisonnement et 500 francs d'amende.

— Enfin voiei trois gamins, les seuls poursuivis de la bande de cian qui avaient été déptisés le 29 avril dernier, vers 8 heures du soir, carrière Cau, à Halluin. Un a échappé, un autre, Cyrille Deleu, 44 ans, badeur, a Bonq, a bénéficié d'une ordonnance de non-lieu; les autres sont renvoyés devant le Tribunal.

Henri Keygnaert, qui a eu 46 ans depuis le fait qu'on lui reproche, est remis à ses parents; Joseph Vandenbrouck, de Honcq, 10 ans, est conifé à l'assistance publique; enfin, ules Vandamm, 42 ans, rue de Lille, à la Crèxi-lianche, est remoyé, par défaut, en correction jusqu'à l'âge de 18 ans 412.

Aperames de remonde de foure prison à Edmond Toule-monde, 45 Jours à Achille Mathieu, pour mendieité.

Monde, 45 jours à Achine Manneu, pour menucire.

Tribunal civil de Lille. — Audience des criées du mercred; 28 juin 1899. — Présidence de M. Dassonville, vice-président. — Une seule adjudication:

Ville de Roubaix, rue du Colège, 405, une maison à usage d'habitation, avec ateller dans le fond, comprenant, au rezede-chaussée, passage de voitures, salon, salle à manger, cuisine, arrière cuisine, grande cour pavée; au premier étage quatre chambres; à vendre, par suite de folle enchère, après licitation et surenehère du sixième. Cette maison est occupée par Mine veuve Carlos Seney.

La mise à prix initiale était de 45,000 fr. M° Boitel est déclaré adjudicataire pour 46,000 francs.

Tribunal de commerce de Lille. - Audience du

elaré adjudicataire pour 16,600 franes.

Tribunal de commerce de Lille. — Audience du mordi 27 juin. —Présidence de M. Scalbert, Juge. — MM. Duvillier frères, flateurs à Tourcoing, ont assigné la société anonyme du Progrès du Nord, en 20,000 franes de doumnages-intrêtes et l'insertion du jugement dans trois journaux, à l'occasion d'un article jubilé dans l'Arenir de Roubaix et ést le titre sous lequel le Progrès event à Roubaix et à Tourcoing).

Dans ect article du 4 mai 4899, l'Avenir, parlant de « la grève de la filature Duvillier, » déclarait qu'il « avait re-outill des renseignements intéressants et qui prouvaient que les ouvriers étaient loin d'être dans le tort. » Il ajoutait « De notre conversation avec les ouvriers, lirésuite que MM. Duvillier s'efforçalent de produire meilleur marché que leurs confières, pour cela lis furent amenés à baisser la qualité de la matière première. Or, lorsqu'il faut filer de fins numérosavec de mauvais cotons, vous voyez ça diel. »

Mª Duvillier fila, qui soutient la demande de ses homonymes, a montré le préjudice considérable que cet article a causé à ses clients; beaucoup de négociants qui s'adressaient à eux, ont cét inquiets de cette note, c'était leur causer un tort énorme dans leurs affaires, en ataquant leur honorabilité commerciale, d'autant plus, ajoute Mª Duvillier, quec'était à turt. L'honorable avocat it les attestations de tous les fournisseurs de coton de MM. Duvillier freres, certifiant que depuis la mise en marche de la fillature, c'est-à-due depuis 1893, ces derniers n'ont employé que du coton d'Amérique de première qualité.

La societé du Progrès du Nord était représentée par Mª Rajat, pui a d'abord soulevé diverses fins de non-recevoir qui ne paraisseur pas devoir aboutir. Le tribunal de commerce, dit-il, est incompétent, parce que l'article en question constitue une diffamalion, dont seu, d'après la foi de 1884, doit comaître le tribunal correctionnes; d'ailieurs le gérant. Il es forme de l'action criville en dehors de l'action publique que lorsqu'il s'a

personne, civilement responsable du fait de ses subordonnés, peut être actionnée directement.

Sur la fond de l'affaire, M' Rajat a ajouté que le procès actuel semblait avoir pour mobile une vengeance politique; d'autres journaux, le Réceil, la Croix, le Journaud de Roubaix, ont aussi parié de la grève, aucun n'est inquiété, et pourtant ce n'est pas l'Avenir qui a lancé l'affaire.

Le Tribunal a mis la cause en délibéré; le jugement sera rendu à une audience ultérieure.

LES TRAINS DE PLAISIR

Train de plaisir pour Dunkerque
La Compagnie du Chemin de fer du Nord organise pour le
dimanche 2 juillet un train de plaisir à prix très réduits, au
départ de Tourosing, Boubsix, Croix-Wasquelal, Lille, La
Madelelne, St-André, Pérenchies, Armentières, Bailleut et
Hazebrouck (aller et retour dans la même Journée).
Aller. — Départ de Tourosing, 6 h. 38; Roubsix, 6 h. 46;
Croix-Wasquehal, 6 h. 54; Lille, 7 h. 45. Arrivée à Dunkerque
9 h. 45.

9 h. 48.
Retour. — Départ de Dunkerque, 8 h. 55; arrivée à Lille, 40 h. 50.
Le prix des places est ainsi fixé: au départ de Tourcoing, 2 ed., 6 fr. 26; 3 ed., 4.49; Tourcoing, Roubaix, £reix-Wasquehal, Lille, 2 ed., 6,40; 3 ed., 6 fr.
Trains de plaisir pour Calais et Boulogne. — Des trains de plaisir pour Calais et Boulogne, les dimanches 2, 9, 23 et 30 juillet, des gares de Tourcoing, Roubaix, Croix, Lille, etc.
Voicl les heures de départ: Tourcoing, 5 h. 48 matin; Roubaix, 5 h. 57; Croix, 6 h. 62; Lille, 6 h. 20. Arrivée à Calais Ville, à 8 h. 34; Wimille-Wimereux, 9 h. 22; Boulogne-Tintelleries, 9 h. 29.
Retour: Boulogne, 7 h. 47 soir, Wimille-Wimereux, 7 h. 55,

telleries, 9 h. 29.

Retour: Boulogne, 7 h. 47 soir, Wimille Wimereux, 7 h. 55, Calais-Ville, 8 h. 40. Arrivée à Lille: 40 h. 57, Croix, minuit 49, Roubaix, minuit 54, Tourcoing, 4 h. 92.

Prix des places: Pour Calais: Tourcoing et Roubaix, 6fr. 85 en 2e classe, et 4 fr. 50 en 3e classe. Croix et Lille, 6 fr. 70 en 8e classe, 4 fr. 40 en 3e classe.

Pour Roubaix, Croix et Lille, 7 fr. 50 en 2e classe et 4 fr. 20 en 3e. Roubaix, Croix et Lille, 6 fr. 70 en 3e.

Une odieuse tentative à Berclos. — Mercredi aprèsmidi, vers deux heures, une illette de onze ans se trouvait à jouer dans les champs, quand un individu, Agé d'environ vingt-deux ans, blond, imberbe, colifé d'une casquette grise et vétu d'un veston noir, se précipita sur elle et tenta de lui faire sublé les derniers outrages. Heureusement, l'individu fut d'érangé par des personnes qui passaient et lui firent Angelthà des

prendre la fuite.

Aussitôt, deux jeunes gens du village montérent en bycicite ain de se mettre à la recherche du coupable. L'individu prit sa course vers fron et gagna le canal de la bénie, se dirigeant vers la biancitsserie. On espère l'arrêter.

Une grève de fondeurs à La Madeleine. — Une grève vient d'éclater dans les ateliers de M. Fontaine, fondeurs, à La Madeleine; presque tous les ouvriers ont cessé le travail à la suite du refus de la demante qu'ils avaient formulée, concernant le resavoi d'un contremaitre.

Les grèvistes se sont tenus aux abords de l'usine pendant l'après-midi de mercredi. Il n'y a jusqu'ici aucun incident à signaler.

L'affichage dans le département du Nord. — N Vatin, préfet du Nord, a pris à la date du 27 juin, l'arrêt

suivant « L'affichage de tout placard, dirigé contre les pouvoirs publics, ou susceptible de troubler la tranquillité poblique, est interdit dans toute l'étendue du département du Nord. » Les contraventions au présent arrêté seront constatés par des procès-verbaux et poursuivis conformément à la loi. »

Dunkerque. — Tué sur le coup. — Hier après-midi, vers cinq heures et demie, le sieur Brüle, âgé de vingt-aix ans, qui travaillait dans la cale du vapeur danois Liconie, a reçu sur la tête un poteau de nine qui est tombé du pont. Le malheureux a été assommé; la mort a été instanta-

— La course automobile de Dunkerque. — Voici le résultat de la course automobile qui a eu lieu, hier, à Dun-

ars d'adresse : 1er prix, Géo ; 2e, Dulieu ; 3e, Lefeb-Concours d'adresse : ser prix, Géo ; Re, Dulleu ; 3e, Leien-vre: 4e, Marcy.

Concours de vitesse : Dunkerque à Herzcele et retour : prix amateurs, ser prix, M. Ravinch. Tri-vitesses : 4er prix, M. Bavinch. Tri-vitesses : 4er prix, M. Bavinch. Tri-vitesses : 4er prix, M. Babinch ; 3e, M. Cordier; 3e, M. Cordier; 3e, M. Cerlièvre.

La distribution des prix a cu lieu au Café du XIXe siècle, et M. Dumont, maire, qui présidait, a félicité les varinqueurs.

Le docteur Richald, médecin-spécialiste des affections des voies urinaires et des maladies de la peau donne ses consultations à Bruxelles, Place Rouppe, 26, tous les jours de 9 à 2 heures; le dimanche de 9 h. à midi. 47767—52481 Elles font merveille. — Ambert (Puy-de-Dome), le 8 mai 1898. — Je souffrais d'un catarrhe aigu, de crampes d'estomac et de douleurs qui me paralysaient. Je vais bien mieux grâce à l'emploi des Pilnies Suisses; elles ont fait merveille. Bonner Jean (Sig. 1/g.).

A M. Hertzog, pharmacien, Paris. 47796d

A M. Hertzog, pharmacien, Paris.

BELGIQUE Bruxelles. — Une bataille dans un train. — Mardi après midi, sur la ligne d'Alavers à Bruxelles, le signal d'alarme faisail stopper un train de voyageurs. Dans un compartiment, on se battait à saig, et plusieurs combattails a valent déja roulé sous les banquettes dans un

combattants avalent dela route sous us bauquette dans pitoyable état.

On s'enquit de la cause du conflit, une discussion s'était dievée entre voyageurs sur la nouvelle loi électorale, qui venuit de le lieu à des troubles à la Chambre.

Blat ho, — Beux terribles accidents de voiture.

Isseweghe, Constant Dezitter, retournait chez le sur la grand'route d'Uyterke, lorsqu'il reme camarades conduisant un attelage. Get dere ndre place à côté de lui; en voulant faux mouvement et fut précipité sous cut les jambes.

Les désespéré.

COURANT

Un autre accident s'est produit sur le territoire d'Overbeka et a été plus terrible encore dans ses conséquences.

Un jeune homme de 46 ans, Camille Vanderpe, demeurant à Cherskaup, a été renversé par un cheval qui avait pris le mors aux dents et tué net.

Audenarde. — L'arrestation dramatique d'un assassin, — Les gendarmes du dépôt d'Audenarde avaient appris que le nommé van Kerkhove, l'assassin du malheureux De la Croix (crime qui remonte au fer décembre 1888) était revenu à Hoorebeke-Saint-Marie, près d'Audenarde, se rendirent mardi vers cinq heures du matin, au village en question et cernèrent l'habitation du crimhent.

Pendant que l'un d'eux pénétrait dans la maisen, l'autre en gardiat l'issue.

Van kerkhove, à la vue du gendarme, sauta sur ce dernier et allait le terrasser lorsque son collègue accorruit à son secours. Après une lutte achiarnée en reussit à le ligotter soit-dement et il et conduit en prison.

Dans la lutte qu'ils current à suitenir contre le dangereux assassin, les gendarmes durent faire usage de leurs baiomettes et héssèvent grièvement le coupable au ventre. Son état est même fort inquitain.

Bruges. — Nominations ecolésiastiques. — De notre cor-

Bruges. — Nominations ecclésiastiques. — De notre cor-réspondant, le 28: Mgr l'évêque à nomné: Curé à Bleveren-lez-Harlebcke, en remplacement de M. Plattevoet, décêtté, M. Neurath, curé à Eggewaertseapelle; curé à Eggewaertseapelle, M. Steelant, vicaire à Loo.

16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16

Trousseaux & Layettes

«Grands Hôtels du Trocadéro»

construits spécialement à cet effet près de l'Exposition Billets de séjour depris 135 francs la semaine illuérables r patements mensuels ou trimestricis.

Le monopole de vente de ces billets a été concédé à : Cie INTERNATIONALE DES WAGONS-LITS Souscrire et demander la brochure explicative au Bureau Central : 3, Piace de l'Opéra, 3, PARIS Agent à Roubaix : E. RÉQUILLART, 40, rue de la Gare, et à Tourcoing : Charles DERVAUX, 60, rue Saint-Breques.46619

LE

3 mois d'essai: 3 fr. — 10 Fr. PAR AN Paraît en 16 pages tous les Dimanches Peut être la par tout le monde Publie les actualités du monde entier Donne chaque année 2 noven coulour Mots et jeux d'exprit Problèmes de jeux de dames, st., etc.

On s'abonne, sans frais au bureau du Journal de Roubaix, 71, Grande-Rue, Roubaix.

Demander comme spécimen le numérode cette semaine qui vient de parattre, contre 15 cent.

qui vient de paraître, contre 15 cent.

ETAT-CIVII., — ROUBAIX. — Déclarations de naissances du 28 juin. — Georges Sir, rue Choiseul, 3 cour Peveau, 32. — Norbert Danel, rue Choiseul, 3 cour Peveau, 32. — Norbert Danel, rue Saint-Antoine, 38. — Olga Lebruo, rue du Vallon 18. — Léonie Vibrant, rue Magenta, 7. Gaston Nivosse, boulevard de Cambrai. — Jeanne Leveugle, rue Boucher-de-Per-thes, 63. — Louis Verneulen, rue du Vallon, 6. — Charles Desmulle, rue de Roban, 6. — Eugène Dhainaut, rue d'Alger. — Simonne Florquin, rue du Tilleul, 65. — PhRomène Pebucquoy, rue Turçot cour Vandamne, 5. — Madeleine Lamon, boulevard Gambetta, 256.

Mariage. — Arthur Duquesne, 45 ans, receveur d'octrol, rue Archimède, 44, et Hortense Delimotte, 52 ans, sans profession, boulevard de Colmar, 2.

Déclarations de décès. — Léwine Lerouge, 70 ans, rue de Barbieux. — Maurice Behaegel, 5 mois, rue Marceau, 4. — Marie Meuris, 36 ans, rue Monge, 48. — Octavie Defruytier, 22 ans, rue Blanchemaille. — Charles Olivier, 61 ans, rue de Manbouge. — Aline Duforest, 27 ans, rue de Cassel, 43. — Louis Gosse, 4 jour, boulevard de Cambral. — J. B. Simon, 81 ans, rue St.-Jean. — Laure Queant, 2 mois, rue de Naples, cour Debailly, 4.

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 28 juin. — Jean Wagnon, rue des Poutrains. — Marie Allienne. rue Châteubriand. — Jean Desbonnet, rue de la Vigue. — Marceau Comeyne, rue de la Marlète. — Clémence Prouvoir, rue du Chêne-Houghine. — Madeleine Dubus, rue de Mouseron. — Georges Dufourmont, rue de Paris. — Déclaration de décès. — Valarine Verghote, Marguerite. — Déclarations de décès. — Valarine Verghote,

MARCHES A TERME

Cours du 29 Juin

LAINES PEIGNÉES							LAINES BRUTES					
ROUBAIX-TOURCOING				ANVERS		LEIPZIG		ANVERS		Le Havre		
TERME	Type unique				Peignés Buenos Ayres ALLEMAND B.		TYPE Buenos-Ayres d'Anvers		Suint de La Plata TYPE C.		Prima bonne courante	
	Cote preced.	Cote du jour.	Cota preced.	Cote du jour.	Cote precéd.	Cote du jour.	Cote précéd.	Cote du jour.	Cote précéd.	Cote du jour.	Cote préced.	Cote du jour.
Juin		5.85 5.90 5.925 5.95 5.95 5.95 5.95 5.96 5.90	5.875 5.90 5.95	5.875 5.90 5.93	5.90 5.925 5.925 5.95 5.95 5.95 5.95 5.95 5.	5.90 5.925 5.925 5.95 5.95 5.95 5.95 5.925 5.925 5.925	4.80 4.80 4.80 4.80 4.80 4.80	\$.80 \$.80 \$.80 \$.80 \$.80 \$.80			196.00 195.00 195.50 194.36 194.90 193.00 199.00 186.09 186.09 185.00	Voirles cours à la dernière heure.

- Affaires traitées le 29 Juin -

ANCIEN

11

	sur	Juin &			sur	Juin à		-	
	30	20			39	20		Tendance:	calme
10.000	20	Juillet	5.825		D	20		-	
5.000	39		5.85		20	>			KILOS
	20	Août			30	Juillet		Juin	
	39	>			30	79		Juillet	15.000
5.000	29	Septembre	5.925		39	Août		Août	
	20	3			39	Novembre		Septembre.	
	39	Octobre			30			Octobre	
	3	20			39	39		Novembre.	
	30				30	, D		Décembre	10.000
	39	Novembre			D	Décembre		Janvier	20.000
	70		4.44.		30	Avril		Février	45.000
10.000	30	Décembre	8.95		10	Mai		Mars	5.000
5.000	20	20	5.975		3	79		Avril	
	39	20		*****	30	30		Mai	
	3		****		39			momer	
	30	Janvier			20			TOTAL	95.000
	30	Février		*****	39	3	****		
	>	Mars			30				
	30	Avril			70		****	LEIP2	IIG -
	30		*****		2	N .	****		
	39	Mai						Tendance:	calme
95.000	79		1				-	-	
	-	ce : CALME - T				,000 kilos.		Total	k2

FABRIQUES PARISIENNES

ROUBAIX

Maison Spéciale

GRAND CHOIX DE LINGERIE FINE Chemises d'hommes toutes faites ET SUR MESURE

EXPOSITION DEPARIS 1900

Transport voyageurs et bagages dans Paris à arrivée et départ : Logement et 3 repas par jour ; 14 billets d'entrée Exposition ; Excarsion d'une journée en voiture ; Bons de réduction pour divers Grands Magasins ; Police d'assurance contru accidents.

Un journal illustré pour la tamille

GLOBE ILLUSTRÉ